

AYEZ LE RÉFLEXE DÉCHETTERIE !

Les déchetteries sont accessibles gratuitement aux particuliers résidant dans l'une des 71 communes de la Métropole Rouen Normandie sur présentation d'un justificatif de domicile (quittance EDF...).

ANNEVILLE-AMBOURVILLE

2701, route de Bourg Achard

Lundi, mercredi, vendredi et samedi
9h-12h et 13h30-17h30

BOIS-GUILLAUME

2001, rue Herbeuse

Mardi, mercredi et jeudi
9h-12h et 13h45-17h30
Vendredi 9h - 12h30
Samedi 9h-12h et 13h15-17h30

BOOS

Rue des Canadiens

Lundi, mercredi, vendredi et samedi
9h-12h et 14h-18h30
Mardi et jeudi 9h-12h30

CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF

Rue de la Chaussée

lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi 10h-18h
Dimanche 9h30-12h30

CLÉON

**Rue Marie-Louise
et Raymond Boucher**

Du mardi au samedi 10h-18h
Dimanche 9h30-12h30

DARNÉTAL

Sente de la Ravine

Mardi, mercredi et vendredi
9h-12h et 13h45-17h30
Jeudi 9h-12h30
Samedi 9h-12h et 13h15-17h30

DÉVILLE-LÈS-ROUEN

Impasse Barbet

Lundi, mardi, mercredi et samedi
9h-12h et 14h-17h30
Jeudi 9h-11h45

DUCLAIR

Hameau les Monts

Lundi, mercredi, vendredi et samedi
9h-12h et 13h30-17h30
Jeudi : 9h-12h

GRAND-COURONNE

Allée Côte Mutel

Lundi, mardi et samedi
9h-12h et 14h-17h30
Vendredi 9h-12h45

MAROMME

**St Jean du Cardonnay
Côte de la Valette**

Ouverte 7j/7 de 8h30 à 18h30

PETIT-QUEVILLY

Chemin du Gord

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi 9h-12h et 14h-17h
Samedi 9h-12h et 13h30-17h30

ROUEN

Quai du Pré aux Loups

Ouverte 7j/7 de 8h30 à 18h30

SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

Rue Désiré Granet

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi 9h 12h et 14h-17h
Samedi 9h-12h et 13h30-17h30

SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE

Chaussée Saint-Georges

Lundi, mardi, vendredi et samedi
9h-12h et 13h30-17h30
Mercredi 9h-12h

LE TRAIT

Boulevard Industriel

Lundi, jeudi, vendredi et samedi
9h-12h et 13h30-17h30
Mardi 9h-12h

Toutes les déchetteries sont fermées les jours fériés.

AVANT DE JETER, PENSEZ À LA RÉPARATION, AU DON OU À LA VENTE DE VOS OBJETS.

Tous les acteurs locaux de la réparation et du réemploi sont sur :

<https://longuevieauxobjets.ademe.fr/lacarte/>

DES ALTERNATIVES À LA DÉCHETTERIE EXISTENT :

De nombreux articles peuvent aussi être déposés gratuitement en magasin pour reprise tels que les équipements électriques et électroniques, les ampoules, les batteries, les meubles, les jouets, les articles de sports ou de bricolage, etc.

Détails disponibles sur : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F37982>

LES DÉCHETS ACCEPTÉS



LES DÉCHETS REFUSÉS

- Amiante
- Cendres
- Ordures ménagères
- Produits explosifs, radioactifs ou instables
- Gros éléments mécaniques de voitures, camions, machines agricoles
- Déchets d'activités de soin, produits pharmaceutiques, déchets anatomiques, infectieux ou putrescibles
- Tout déchet dépassant un gabarit de 4 mètres par 1m50

ENCOMBRANTS

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, la collecte en porte à porte de certains déchets est possible gratuitement sur rendez-vous. Retrouvez les objets acceptés et faites votre demande sur

<https://metropole-rouen-normandie.fr/jeter-mes-dechets/les-encombrants>

ou en contactant **Ma Métropole**



AMIANTE

Si vous devez évacuer de l'amiante, contactez **Ma Métropole**.

Un doute sur un déchet ?

Consultez le guide du tri sur l'application Montré ou sur metropole-rouen-normandie.fr



Télécharger l'appli Montré sur
Google Play
Disponible sur
App Store



Ma Métropole
metropole-rouen-normandie.fr
0 800 021 021
Service & appel gratuits

COP ROUEN 2030
JE M'ENGAGE!
POUR LE CLIMAT

métropole
ROUEN-NORMANDIE